

et en Norvège par le même bétail d'Ayz. La tuberculose a pénétré jusque dans les coins les plus reculés de la Finlande, des steppes de la Russie et en Hongrie. De l'Europe, elle est passée dans l'Amérique du Nord, en Australie et au Japon. Dans ce dernier pays, la maladie frappe 50 pour cent des bovidés importés d'Amérique et d'Angleterre. Au Transvaal la maladie est tout-à fait encore inconnue, mais elle a pénétré au Natal. En somme la tuberculose animale apparaît là où la civilisation a pénétré.

Le remède qui s'impose à cet état, c'est la création de nombreux abattoirs publics surveillés et la tuberculinisation obligatoire."

Cette tuberculinisation en Prusse, Saxe, Bavière, en Autriche, dans le nord de l'Italie, en Lombardie et en Sardaigne, en Suisse, en France, en Belgique, en Hollande, au Danemark, aux Etats Scandinaves, en Amérique, etc., a prouvé que la tuberculose était une maladie très fréquente chez les animaux domestiques.

Pour lutter contre la tuberculose d'origine animale—à la suite de diverses communications faites au Congrès de Bruxelles de 1895—la Belgique a rendu obligatoire l'épreuve de la tuberculine. Plus tard le Massachusetts a suivi l'exemple de la Belgique. Dès 1894, le Danemark entra effectivement dans la lutte contre la tuberculose animale par la tuberculinisation obligatoire. La Norvège, en 1894, la Suède en 1897 appliquent la même loi. La Prusse en 1896, l'Autriche-Hongrie en 1898 suivent l'exemple donné par les pays plus haut cités. En France il n'existe encore aucune loi rendant la tuberculinisation obligatoire ! Tout au plus le code rural (21 Juin 1898) admet-il l'injection de la tuberculine.

La preuve, poursuit M. Guy de la Loutre, que la tuberculinisation est capable de combattre la phthisie de la race bovine, est donnée par les résultats obtenus au Danemark où l'on est parvenu à diminuer de 20 pour cent le taux de la tuberculose. Cette diminution tient tout simplement aux mesures très énergiques vis-à-vis des animaux reconnus malades.

Cette épreuve de la tuberculine si utile pour les animaux qui doivent fournir la viande de boucherie l'est plus encore pour les vaches laitières, car la transmission de l'infection bacillaire à l'homme, aux nourrissons surtout, s'opère fréquemment par le lait, le beurre ou le fromage.

MM. Boinet et Huoy donnent à ce sujet des documents recueillis à Marseille touchant la propagation de la tuberculose. Cette ville consomme chaque jour le lait fourni par plus de 9000 vaches dont le tiers est atteint de la tuberculose. Ces auteurs ajoutent que le danger de la transmission